



Ecole primaire  
Maurice GENEST  
25 rue Victor Basch  
63200 RIOM  
Tel : 04/73/38/04/11  
@ : [ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr)  
<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631930f>

## Compte rendu du second conseil d'école du mardi 11 mars 2025

### Présents :

Représentants de parents : Mme COUDIGNAT, M. WINTER, Mme DALALANDE, Mme LETOURNEAU, Mme DESTANDAU, M. FARTARIA, Mme LECART, Mme VATHERE et Mme DOS SANTOS

Mairie : M. VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires, Mme PELLETIER, directrice du pôle services à la population, M. SIGAUD, ETAPS

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, PINAULT, BARNOLA, AMAT, ROSSIGNOL, SALANON, DU RANQUET, CENCERRADO, POUMEROL, INACIO, PRIOLET, M. DEBARD, M. DUPRAT

ATSEM : Mme SALGUEIRO Céline

Excusées : M. SENNEPIN, IEN Riom Limagne ; Mmes DU RANQUET, CHOTARD, QUINONERO, COULLARE, REVILLIER et GONZALEZ enseignantes ; Mme LAMOUR, M. BERTON, Mme PABOUTCHIAN, M. BENVENISTE, M. YVON et M. MAUREL, parents d'élèves

### **1. Les effectifs**

Les effectifs actuels sont de 302 élèves (304 annoncé au 1<sup>er</sup> conseil) sur le groupe scolaire : 99 élèves en maternelle et 203 élèves en élémentaire. (23 PS ; 36 MS ; 40 GS ; 39 CP ; 40 CE1 ; 39 CE2 ; 36 CM1 ; 49 CM2)

Prévisions 2025-2026 : Départ de 49 CM2 pour une arrivée d'une vingtaine de PS.

La carte scolaire 2025-2026 a été étudiée en février par la DSDEN : pas de fermeture de classe de prévue. Mais nouvelle étude fin juin pour la prochaine rentrée scolaire pour l'école. *Annonce de 287 élèves*, pour une moyenne de 22,1 élèves par classe (287/13= 22.1). Une moyenne de 24 élèves pour 12 classes (287/12 = 24)

### **2. Présentation du RASED et de l'UPE2A :**

#### o Le RASED

La structure complète d'un **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** est constituée d'un psychologue, d'un maître à dominante pédagogique et d'un maître à dominante rééducative (fermé en 2020 sur l'école).

- La psychologue scolaire (Mme BLOYER) est arrivée cette année. Elle aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Elle réalise des observations, des bilans psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents. L'accord parental est demandé. Elle ne fait pas de suivi et conseille sur un suivi extérieur.

- L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (Mme CHOTARD) apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées dans le cadre des activités scolaires. Elle intervient en relation duelle, en petits groupes ou même dans la classe à la demande des enseignant(e)s. Elle n'a pas de contact direct avec les parents. Elle peut rencontrer directement l'enfant sans l'accord des parents car elle est enseignante. Mme CHOTARD est toujours en arrêt maladie et non remplacée.

- L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative (absent à Maurice Genest) apporte une aide aux élèves qui ont du mal à s'adapter au milieu scolaire. Il travaille en petits groupes et selon différents axes (jeux, libération de la parole, etc). Il réalise de nombreux entretiens avec les élèves pour améliorer leur comportement.

Pour cette année scolaire, plusieurs demandes de suivi ont été demandées : pas de prise en charge possible autre que par le psychologue

- **L'UPE2A :**

C'est une **Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants**, un dispositif d'accompagnement des élèves allophones. Il n'y a pas d'intervention en maternelle alors que cela pourrait être utile pour certains. Les élèves intègrent la classe en fonction de leur tranche d'âge (les élèves d'âge CP ne peuvent pas être inscrits en GS). Ensuite, ils sortent de la classe pour réaliser des séances de français en petits groupes afin de réaliser un soutien linguistique. Il y a actuellement 6 postes d'enseignants sur ce dispositif sur le département. Deux personnes travaillent à mi-temps sur ce poste pour le secteur de Riom, les missions principales sont le positionnement des élèves et leur suivi sur 1 ou 2 ans. Il y a une grande disparité dans le profil des élèves accueillis car certains n'ont jamais fréquenté l'école, et ont souvent un vécu très compliqué. Le nombre d'élèves entrant dans ce dispositif baisse légèrement, ainsi que sur Clermont Ferrand (ouverture du poste), aujourd'hui, avec des moyens constants.

A l'école, cette année, 7 élèves d'élémentaire répartis en plusieurs groupes sont concernés 1 à 3h par semaine. Ils devraient avoir normalement 6 à 9h par semaine. Les familles sont accompagnées en dehors de l'école par des associations. Ces élèves, souvent, déménagent durant l'année.

L'aide du RASED et de l'UPE2A est un véritable soutien pour l'équipe enseignante.

### 3. **Point mairie**

- **Nouveau référent ETAPS** (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) **de la ville de RIOM** : Jean-Luc TREILLES est parti à la retraite et a été remplacé par Nicolas SIGAUD. Un projet EPS est co-construit par les ETAPS et les enseignants et il fait partie intégrante de l'école. Il y a 4 autres intervenants sur l'école. Les élèves en élémentaire bénéficient de deux heures d'EPS par semaine. Un cycle natation a été proposé aux élèves de cycle 2. Un créneau de sport se fait à l'école et un autre en infrastructure en ville. Il est à noter que les élèves de cycle 3 se déplacent souvent à pied.
- **Affichage** : le panneau d'affichage neuf a été vandalisé. La Mairie recherche une solution de réparation et a déposé plainte.
- **FIS** : (Fond d'Initiative Scolaire) La mairie a une enveloppe de 5000 € pour l'ensemble des écoles de la ville. Les classes qui souhaitent bénéficier de ce fond doivent rédiger un projet, des points sont attribués selon des critères transparents et communs aux écoles.

Actions menées	Total points	Nombre d'élèves	Coût total de l'action	Somme allouée
Devenir un petit scientifique MS/GS	10	49	5 350,00 €	450,45 €
Les machines et l'air CE1	10	42	1 245,00 €	450,45 €
Pierre de Volvic CM1a et CM2a	8	51	1 942,20 €	360,36 €
Eurekart : ça roule ! CM2b	6	25	251,70 €	251,70 €

- **Travaux futurs :**
  - Peintures et menuiseries extérieures côté cour (vacances de printemps)
  - La mairie propose de réaménager et revégétaliser les cours de l'école en utilisant différents aménagements pour limiter le béton (projet à l'étude).
- **Dangerosité de la place devant l'office de tourisme (place de la Fédération)** : les voitures gênent la circulation des élèves, il existe toujours un danger pour les enfants. La police municipale « tourne » sur le secteur afin de faire respecter la loi.

### 4. **Bilan des actions précédentes :**

- **Photos scolaires** : ≈3200 € de bénéfice

- **Vente de gâteaux** : ≈280€ octobre ; 250 € novembre ; 155€ février
- **Madeleines BIJOU** : ≈774 € de bénéfice

Ces actions sont une aide pour financer les différentes sorties scolaires. MERCI aux participants.

## **5. Les projets, activités et sorties à venir :**

- Poursuite des projets en lien avec le Patrimoine, RLV et le cinéma Arcadia...
- Enregistrement d'un album de chansons (élèves d'élémentaire) avec un artiste, les 17 et 18 avril.
- Carnaval : journée déguisée le vendredi 11 avril, avec une kermesse pour terminer la journée (selon la météo). Les CM tiendront les stands accompagnés par des adultes → Besoin d'aide de quelques parents pour aider à la tenue des stands
- Préparations des sorties scolaires de fin d'année :
  - **Lundi 19 mai** : Volvic pour les CM1a et CM2a
  - **Jeudi 22 mai** : pour les CP : Parc Ecureuil
  - **Jeudi 22 et vendredi 23 mai** : Pour les CE1 : Loubeyrat avec nuitée
  - **Jeudi 5 juin** : Pour les CM2b : Projet Eurékart
  - **Vendredi 6 juin** : PS/MS, PS/GS et CE2 : THEIX
  - **Mardi 10 juin** : PS/MS, PS/GS et CP : Loubeyrat
  - **Jeudi 19 et vendredi 20 juin** : pour les CM2 : Loubeyrat avec nuitée
  - **Lundi 30 juin** : Chemin Fais'Art pour les CM1a et CM2a
  - **Du mardi 1<sup>er</sup> juillet au jeudi 3 juillet** : pour les MS/GS : Bellenaves avec nuitées

### • Représentations de fin d'année en préparation.

- « Déambulation » / Exposition le **mardi 24 juin entre 16h15 et 20h** : représentations dans les lieux « visités » pour les projets de classe. (Cour de l'école Maurice Genest ; La place des Tanneries ; La cour de la Mairie ; La cour du Musée Mandet ; Les jardins du Musée d'Auvergne ; Le jardin de la Sainte Chapelle ; Forum Rexy (déjà réservé).

Les familles déambuleraient dans les rues d'un point à l'autre avec une présentation des différents projets réalisés durant l'année dans les classes.

Des questions subsistent sur les effectifs des élèves sur les différents lieux, la présence de la police municipale et/ou de la fermeture de certaines rues ce jour-là.

## **6. Evaluation d'école**

L'évaluation d'école aura lieu au mois de mai, la date sera communiquée ultérieurement. Toutes les personnes de la communauté éducative (enseignants, parents, personnels de mairie, intervenants...) seront interrogées sur l'école. Les entretiens dureront une trentaine de minutes.

Un email sera envoyé aux parents pour connaître les personnes volontaires, dès que la date sera connue.

## **7. Point APE**

- **Galettes** : 520 euros de bénéfice
- Une **vente de chocolats** pour Pâques est en prévision.
- Une **boum** sera organisée pour les **CM2**.

Question : Est-il possible de revenir aux bulletins trimestriels au lieu de bulletins semestriels pour pouvoir réagir rapidement en cas de difficultés ? → Chaque enseignant fait un choix pour sa classe.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le mardi 17 juin à 18h**.

Les secrétaires de séance :  
M. DUPRAT et Mme SALANON

La directrice :  
V. BAUFOND